

## **Contrôle de l'inspection du travail Chez Bab'l Market**

*CR rédigé par l'équipe de Bab'l Market. Merci à eux.*

Visite inopinée de l'inspection du travail le vendredi 4 avril 2025 (Ils étaient une dizaine, provenant de différents services, accompagnés de la police en civil)

La visite s'est articulée autour de trois grandes parties :

**1. Partie financière et comptabilité :** Ils ont demandé comment étaient générées nos factures, comment on gérait les fournisseurs, les logiciels utilisés, etc.

Il faudra transmettre l'ensemble des factures d'achat et de vente depuis le début de l'année.

**2. Partie affichage et obligations légales :**

Ils ont regardé ce qui était visible sur notre site internet, les mentions légales, et nos réseaux sociaux.

Les pages Facebook, Instagram, etc. doivent être bien liées au site.

En magasin, ils ont vérifié l'affichage des prix : prix au kilo, prix à la pièce, etc. Tout doit être clair et conforme.

**3. Partie sociale** (la plus longue)

C'est cette partie qui a suscité le plus de questions.

Ils ont beaucoup insisté sur le statut des shifteurs : sont-ils assurés ? sont-ils informés ? comprennent-ils le fonctionnement du magasin ?

Ils ont demandé des pièces d'identité de tous, les contrats de travail des salariés, posé des questions sur le temps partiel, les horaires, les dérogations...(c'était assez intrusif)

Tous les shifteurs ont été temporairement sortis du magasin pendant qu'on réunissait les documents nécessaires.

Ce qui n'a pas été contrôlé : la partie Hygiène et Sécurité (AFSCA)

Mise en conformité de notre part par la suite :

- Création d'une **note d'information** en PJ (grâce au modèle de la Bees - merci!!!)
  - Les shifteurs sont bien assurés.
  - Leur présence est volontaire, ponctuelle, non défrayée.
  - Ils ont un devoir de discrétion (quant aux données personnelles auxquelles ils ont accès).
  - Il n'y a pas de lien hiérarchique, ni d'obligation.
  - Ils ne remplacent en aucun cas un emploi salarié.
  - Contrats d'assurance imprimés et dispo au maga
- > Tous les shifteurs doivent la signer en magasin une seule fois, et on gardera ces feuilles version papier et scannées sur le Drive. Les nouveaux shifteurs à partir d'avril ont coché la case "j'ai bien pris connaissance des statuts et de la note d'info" lors de leur inscription
- On a envoyé le détail des recettes (via Odo) depuis le 1/1.
- Nous avons eu une visite préventive de Cohezio quelques semaines plus tôt, avec beaucoup de points non conformes, et certains points urgents tels que :
  - On doit se faire un ROI et un règlement de travail.
- Il nous assure qu'on peut se faire un plan de mise en conformité sur 5 ans, pour prouver à une future inspection
- On attend encore le rapport de visite de l'inspectrice de l'emploi dans la boîte aux lettres ...

Précisions :

- Je vous rappelle que Bab'l Market est uniquement en statut **ASBL** et non coopérative expressément pour rester dans ce cadre légal